

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Lily, fille de Hannah CHITTENDEN et Mark REDGRAVE, le 19 juillet 2023 à Lesparre  
Giulia, fille de Justine ICART et Quentin VERBEKE, le 9 novembre 2023 à Lesparre.  
**Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue à Lily et Giulia et félicite les parents.**

### MARIAGES

Justine PERINO et Lucas BERGER-BY le 7 septembre 2023.  
**Le Conseil Municipal présente ses vœux de bonheur aux mariés.**

### DÉCÈS

André CAHUZACQ le 15 juillet 2023 à Vensac, à l'âge de 89 ans  
Paulette PLANCHE, née TERRIER, le 21 juillet 2023 à Soulac-sur-Mer, à l'âge de 97 ans  
Patrice LEVASSEUR le 25 juillet 2023 à Vensac, à l'âge de 58 ans  
Jeanne BROCHU, née PORTIER, le 7 août 2023 à Vensac, à l'âge de 93 ans  
Eliane CLAIRAC, née MONGE, le 16 septembre 2023 à Vensac, à l'âge de 92 ans  
Amaud VILLACANAS le 29 septembre 2023 à Lesparre, à l'âge de 51 ans  
Jean PAYEN le 30 septembre 2023 à Lesparre, à l'âge de 50 ans  
Jeanne RIBET le 7 novembre 2023 à Soulac-sur-Mer, à l'âge de 102 ans  
Claude MAZZARIOL le 18 novembre 2023 à Lesparre, à l'âge de 80 ans  
Francette FORT, née MAU, le 30 novembre 2023 à Bordeaux, à l'âge de 67 ans.  
**Le Conseil Municipal présente ses condoléances aux familles des défunts.**



MAIRIE DE VENSAC  
Plage, forêt, marais, vigne et patrimoine

## LE BIGANON VENSACAIS

### Informations municipales de janvier à juin 2024

### LE MOT DU MAIRE

L'année 2023 a été compliquée mais le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Médoc Atlantique a enfin été approuvé le 26 octobre et notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été mis à l'enquête publique du 11 octobre au 10 novembre, pour une approbation début 2024.

La constructibilité, comme partout en France et encore plus en zone littorale, a été diminuée drastiquement en vue d'atteindre zéro artificialisation des sols en 2050. L'État se charge d'être en avance et n'hésite pas à aller au-delà de la loi...

2024 sera encore une année de réalisations sur la commune. En effet, les travaux de construction vont commencer au coin de la Grand-Rue et de la rue du Moulin, de même que la viabilisation de Vensac Océan III (qui devrait être achevée d'ici l'été).

Nos employés municipaux ont eu de nombreuses tâches qui se sont ajoutées à l'entretien courant, que ce soit le déménagement de leurs locaux, la finalisation (clôtures, abris de jardin, réseaux) des maisons que nous avons fait construire pour les louer, etc. En 2024, ils devraient revenir à des tâches plus classiques et améliorer l'environnement de la commune (bas-côtés, fossés, passes, chemins ruraux, etc.).

Merci aux différentes associations qui contribuent au dynamisme de Vensac, sur les plans artistique, culturel, sportif et des relations sociales. Un coup de chapeau particulier au Comité des fêtes ainsi qu'au groupe des Mounaqueurs. Merci à tous ces bénévoles qui ne sont jamais en manque d'énergie et d'imagination pour faire plaisir aux Vensacais, des plus jeunes aux plus âgés.

Je reste à votre disposition, avec toute l'équipe des employés communaux et tous les membres du Conseil municipal, pour vous aider dans votre vie quotidienne ainsi qu'embellir et préserver notre cadre de vie.



J'adresse à chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères pour 2024 : santé et joie !  
Rendez-vous le dimanche 7 janvier 2024 à 11 heures pour fêter ensemble la nouvelle année.



Jean-Luc PIQUEMAL



## RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni les 11 septembre et 12 décembre 2023.

Le tableau récapitulatif des décisions prises est publié dans les cinq jours qui suivent la réunion mais le procès-verbal intégral n'est rendu public qu'après son adoption lors de la séance suivante. Ces procès-verbaux intégraux sont ensuite à votre disposition à la mairie, sur l'écran tactile, ainsi que sur le site Internet [www.vensac-medoc.com](http://www.vensac-medoc.com)

N'hésitez pas à consulter ces documents pour être bien informés.



## POINT SUR LE PLU

Depuis le changement de doctrine de l'État dans l'application de la loi Littoral, il nous paraissait urgent de réviser le PLU, de le mettre en compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Médoc Atlantique, approuvé le 26 octobre 2023 après de très nombreuses modifications apportées suite aux exigences des services de l'État.

Il s'avère qu'au SCoT, les huit hectares qui auraient dû nous être dévolus pour construire entre 2020 et 2030 de par la loi Nature et Résilience du 22 août 2021 ont été réduits à 5 hectares de 2020 à 2030 et de 3 hectares de 2030 à 2040.... L'État va au-delà de la loi et, malgré nos protestations, nous devons nous incliner ... ! Le PLU a donc été modifié en conséquence, sans pour autant en changer l'économie générale.

Lors de l'enquête publique, le Commissaire enquêteur a eu plusieurs questions d'administrés sur l'opportunité de finir Vensac Océan et sur l'existence même de Vensac Océan. Quelques rappels historiques s'imposent :

- En 2001, la nouvelle municipalité a trouvé une commune endettée, sans trésorerie, etc.
- La création et la réalisation des lotissements de Vensac Océan I et II ont permis de :
  - ♦ rembourser tous les emprunts ;
  - ♦ réaliser la salle des fêtes, de rénover la mairie, d'en construire une nouvelle, de réaliser un réfectoire pour l'école, de rénover l'école, de créer la supérette, la salle de sport, la salle de gym et d'acquiescer le camping du Vieux Moulin, d'aménager pour l'équipe technique l'entrepôt situé passage des Trieux ;
  - ♦ acheter des maisons et en faire construire trois pour les louer, acquiescer des terrains en centre-bourg ;
  - ♦ et financer les travaux prévus en 2024, à savoir un bâtiment au coin de la rue du Moulin et de la Grand-Rue comprenant six logements à louer, un grand cabinet pour les kinésithérapeutes, un commerce, une Maison d'Assistants Maternelles plus adaptée ainsi qu'une salle pour les associations de peinture, etc.

La plupart de ces investissements, grâce aux loyers apportés, génèrent des recettes pour la commune et profitent à tous les Vensacais. De même, le matériel mis à disposition des employés leur permet de travailler dans les meilleures conditions. Sans parler des investissements pour des routes neuves ni, surtout, de la baisse de 50 % des impôts fonciers.

Vensac Océan III permettra pour la dernière fois d'apporter des revenus supplémentaires à la commune, d'investir pour son avenir, **au bénéfice de tous les habitants.**

## TRAVAUX DU CENTRE-BOURG

Le lancement de l'appel d'offres devrait être réalisé fin 2023 / début 2024 pour un début des travaux à la fin du premier trimestre 2024.

## PROJET DE PISCINE

Un appel d'offres a été lancé, sous couvert de la Communauté de Communes Médoc Atlantique, pour une assistance à la conception, construction et exploitation d'une piscine sur le territoire de Vensac, entre la mairie et la route des Trieux.

La première phase devrait démarrer durant le premier semestre 2024. Elle consistera à actualiser l'étude d'opportunité et de faisabilité réalisée en 2021.



## SMICOTOM : ÉVOLUTION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

À partir du 1er janvier 2024, la collecte des déchets à domicile est réorganisée.

**Pour tous les logements en dehors des lotissements de Vensac Océan, ramassage :**

- bacs jaunes (emballages et papiers) le mercredi après-midi toutes les semaines,
- bacs verts (déchets alimentaires) le mercredi après-midi toutes les semaines,
- bacs gris (déchets résiduels) le mercredi après-midi une semaine sur deux (semaines paires).

**Les bacs doivent être sortis en bordure de route au plus tard à 12 heures.**

**Pour Vensac Océan, ramassage :**

- bacs jaunes (emballages et papiers) le vendredi matin toutes les semaines,
- bacs verts (déchets alimentaires) le jeudi matin toutes les semaines,
- bacs gris (déchets résiduels) le jeudi matin toutes les semaines.

**Les bacs doivent être sortis en bordure de route la veille au soir.**

## BUS FRANCE SERVICES

En 2024, Vensac accueillera le bus itinérant France Services proposé par la Communauté de Communes Médoc Atlantique. Vous y trouverez un accompagnement pour réaliser vos démarches administratives et numériques liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi.

Cet accueil sera gratuit, confidentiel et anonyme. Il vous permettra de solliciter les services de l'État (DGFIP, ministère de l'Intérieur, de la Justice, La Poste, Pôle Emploi, la CNAF, la CPAM, assurance retraite et MSA, etc.) ou de ses partenaires.

Les jour et heures de présence du bus France Services vous seront communiqués ultérieurement sur le site Internet de la mairie, le panneau d'affichage extérieur et l'application PanneauPocket.



## VIE ASSOCIATIVE

- ACCA** Gilles LABOY – tél. 06 81 00 35 24
- ATT (pêche en mer)** Patrick SOURDOULAUD – tél. 07 83 15 25 76
- Au Plaisir de Peindre** Josiane CAHIER – tél. 06 03 29 94 55  
[cahier.josiane@orange.fr](mailto:cahier.josiane@orange.fr)
- Comité des fêtes** Jean DESPLANQUES – tél. 06 85 53 58 67  
[cdf-vensac@orange.fr](mailto:cdf-vensac@orange.fr)
- Le Petit Pinceau** Nicole MESURET – tél. 05 56 09 60 25 & 06 79 24 32 03 – [mesuret.yves@orange.fr](mailto:mesuret.yves@orange.fr)
- Union Nationale des Combattants (UNC)** Alain CASTANET – tél. 06 09 65 03 93
- Vensac Détente** Danielle ROBIN – tél. 06 74 69 62 88  
[danielleribera-robin@orange.fr](mailto:danielleribera-robin@orange.fr)  
 Pilates, renforcement musculaire (abdos, fessiers), stretching, gym douce, yoga et circuit training adolescents
- Vensac Loisirs Culture (VLC)** Myriam DOLBEAU – tél. 06 47 41 13 02  
[daphne.kpodo@orange.fr](mailto:daphne.kpodo@orange.fr)

## SERVICES

- MAIRIE** Tél. 05 56 09 44 04 [mairiedevensac@vensac-medoc.com](mailto:mairiedevensac@vensac-medoc.com) [www.vensac-medoc.com](http://www.vensac-medoc.com)  
 Ouverte lundi, mardi, jeudi 9h à 13h et 14h à 17h ; mercredi et vendredi 9h à 13h ; samedi 9h à 12h
- AGENCE POSTALE COMMUNALE**  
 Tél. 05 56 09 46 69  
 Ouverte du lundi au vendredi 9h à 12h
- ÉCOLE MATERNELLE**  
 Tél. 05 56 09 55 18
- MÉDECIN** - Sarah IUNG TOUZARD - rendez-vous au 05 56 41 33 16
- INFIRMIÈRES** - soins à domicile et cabinet - rendez-vous au 05 56 59 22 78
- KINÉSITHÉRAPEUTES** - Pierre SAVIN et Lisa RONTEY - rendez-vous au 05 57 75 82 83
- PSYCHOLOGUE CLINICIEN** (enfants et adultes) - Charles DELORD - rendez-vous au 06 13 64 64 71
- PÉDICURE-PODOLOGUE** - Coraline BELLET-BOSSE - rendez-vous au 05 64 55 00 94
- HYPNOLOGUE** - Guénola QUILLET - rendez-vous au 06 70 87 91 06
- M.A.M. LES P'TITS PIRATES (Maison d'Assistants Maternelles)** - Tél. 06 42 71 10 20 et 06 29 20 63 86  
 Enfants de 2,5 mois à 6 ans - Ouverte du lundi au vendredi 7h30 à 17h30
- CABINET VÉTÉRINAIRE «Dune et Océan»** - Tél. 05 56 59 00 15 - Urgences 24 heures /24 au 06 19 63 22 24
- DÉCHÈTERIE**  
 Tél. 05 56 73 99 98  
 Ouverte du mardi au samedi 8h30 à 12h et 14h à 17h20  
**Pass'Déchèteries obligatoire**
- SMICOTOM** Tél. 05 56 73 27 40 - [www.smicotom.fr](http://www.smicotom.fr)  
**Collecte hors Vensac Océan** : bacs jaunes et verts mercredi après-midi toutes les semaines  
 bacs gris mercredi après-midi les semaines paires  
**Collecte Vensac Océan** : bacs jaunes vendredi matin toutes les semaines  
 bacs verts et gris jeudi matin toutes les semaines
- SUPÉRETTE VIVAL**  
 Tél. 05 57 75 04 85  
 Ouverte tous les jours 8h à 12h30 et 15h à 19h - dimanches et jours fériés 8h à 12h30  
 Point Mondial Relay - Service café/thé sur place ou à emporter.
- SALLE DE SPORT / NR FITNESS CLUB** 7 jours / 7 - Nicolas RADOVIC – Tél. 06 25 55 61 36

## ÉVÉNEMENTS DE JANVIER À JUIN 2024 (calendrier prévisionnel)

07 janvier - 11h	Vœux du maire
14 janvier	Assemblée générale du Comité des fêtes
26 janvier	Vin chaud offert et concert de jazz organisés par le Comité des fêtes
04 février	Assemblée générale de Vensac Loisirs Culture (VLC)
10 février	Dîner dansant choucroute organisé par le Comité des fêtes
16 février	Loto organisé par le Comité des fêtes
24 février	Soirée karaoké organisée par le Comité des fêtes
08 mars	Loto organisé par Le Petit Pinceau
16 mars	Concours de belote organisé par le Comité des fêtes
31 mars	Thé dansant organisé par le Comité des fêtes
05 avril	Spectacle organisé par Vensac Loisirs Culture (VLC)
06 avril	Spectacle organisé par Vensac Loisirs Culture (VLC)
12 avril	Spectacle organisé par Vensac Loisirs Culture (VLC)
13 avril	Spectacle organisé par Vensac Loisirs Culture (VLC)
17 avril	Après-midi pour les enfants organisé par le Comité des fêtes
20 et 21 avril	Exposition organisée par Le Petit Pinceau
27 avril	Réunion ATT (pêche en mer)
28 avril	Après-midi dansant organisé par le Comité des fêtes
03 au 05 mai	Fête du village
03 mai	Loto organisé par le Comité des fêtes
04 mai	Jeux pour les enfants organisés l'après-midi par le Comité des fêtes Dîner organisé par la mairie
05 mai	Défilé des vélos fleuris organisé par le Comité des fêtes puis vin d'honneur organisé par la mairie Dîner organisé par le Comité des fêtes
11 et 12 mai	Vide-grenier et exposition organisés par Au Plaisir de Peindre
20 et 21 mai	Bourse aux vêtements organisée par Le Petit Pinceau
24 mai	Soirée karaoké organisée par le Comité des fêtes
07 juin	Concours de belote organisé par le Comité des fêtes
09 juin	<b>Élections européennes à la mairie</b>
21 juin	Loto organisé par Le Petit Pinceau



### ATELIERS GRATUITS SENIORS

Après le succès du premier atelier début novembre, la mairie et l'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires) programment deux nouveaux rendez-vous gratuits pour les plus de 55 ans :

- **@ateliers numériques** (6 séances) le vendredi matin du 29 mars au 3 mai 2024
- **ateliers Form'bien-être** (7 séances) le mardi après-midi en avril et mai 2024.

Informations et inscriptions auprès de l'ASEPT au  
05 57 99 79 39